



10<sup>ème</sup> anniversaire  
du Festival des Associations



Pins-Justarétoises,  
Pins-Justarétois,

Comme chaque début d'année, le conseil municipal prépare le budget qui est issu des réunions préparatoires des différentes commissions communales, débutées depuis novembre 2018 et au cours desquelles sont abordés leurs besoins propres. Ces travaux ont ainsi abouti au vote du budget début avril.

Pour 2019, pas de gros travaux prévus si ce n'est des études concernant la circulation sur le centre-ville avec des effacements de lignes électriques et la modernisation de l'éclairage public sur tout le territoire de la commune. Cette étude sera réalisée par le Syndicat Départemental d'Electricité de la Haute-Garonne.

Un diagnostic sera effectué par le SAGe sur l'état des réseaux eaux usées et eaux potables, ainsi que la réalisation de nouveaux réseaux pour les eaux pluviales.

Les travaux effectués rue de la Bourdasse ne sont que provisoires pour que la bande de roulement soit moins dangereuse ; la réalisation de trottoirs sera prévue dans l'aménagement définitif.

Des travaux de voirie vont être réalisés rue de la poste avec une aire de retournement, le recalibrage des buses mises en place lors de la déviation du Ruisseau le Haumont.

En ce qui concerne les projets de lotissements :

Deux sont situés rue de la poste :

- Le premier a obtenu le permis pour 24 logements à loyer modéré ;
- Le deuxième, suite à un recours, doit redéposer le permis ;

Pour le troisième, sis lieu-dit Despérat, le permis est à l'instruction.

Le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté au conseil municipal du mois de juin, sera soumis à enquête publique début septembre, pour être approuvé fin 2019 ou début 2020.

A toutes et tous, je vous souhaite de bonnes vacances.

Le Maire,  
Jean-Baptiste CASSETTA

# Sommaire

Infos municipales	3
CCAS	9
Jeunesse	10
La municipalité et la vie associative	11
Vie Culturelle	12
Médiathèque	13
Patrimoine	14
Environnement	15
Ecologie	16
Urbanisme	17
Travaux	18
Manifestations organisées par la Mairie	19
Culture	20
Inter-génération et Associations diverses	23
Sports	24
Expression libre	26
A vos agendas !	27

Journal d'informations municipales de la mairie de Pins-Justaret - Place du château 31860 Pins-Justaret - Tél. 05.62.11.71.00 - Tirage : 2100 exemplaires imprimés sur papier aux normes PEFC - Directeur de la publication : J-B. CASSETTA - Rédacteur en chef : G. VIANO Rédacteurs : M-A. CROUZET—J-P. DUPRAT—F. STEFANI— G. JUCHAULT—D. LECLERCQ—D. BORDIER et Associations. Conception et Réalisation : Service Communication de la Mairie de Pins-Justaret - Crédits photos : Mairie et Associations - Images clipart © Microsoft Office 2007 -@CGuillaumot et pixabay.com.  
Impression : Evoluprint - Tél. 05 62 22 07 70 - Dépôt légal : Juillet 2019  
Disponible également sur le site internet [www.mairie-pinsjustaret.fr](http://www.mairie-pinsjustaret.fr) au format pdf.

## Etat Civil

### Mariages



FERGOUG Younès et RAZALI Ihssen  
célébré le 07 juillet 2018

### Naissances



SALÈS SANZ Mya née le 30 novembre 2018  
BEILLEAU Matis né le 21 décembre 2018  
DAHAN Samuel né le 24 décembre 2018  
CIRÉ Séléna née le 30 décembre 2018  
MOREL VEROVE Lucie née le 02 mars 2019  
CHABROULLET Léo né le 12 mars 2019  
OLIVER Milan né le 08 avril 2019  
RENOUX Jules né le 15 avril 2019  
GABORY Tiago né le 09 mai 2019  
LE CAR MICHEL Lily née le 13 mai 2019

### Décès



BAELEN Gérard décédé le 24 novembre 2018  
RUEDA-MEDINA née LOSARCOS-PEREZ  
Corpus décédée le 06 décembre 2018  
CAUJOLLE née CONSTANS Paulette décédée  
le 08 décembre 2018  
PIETR née ROUILLOU Augustine décédée  
le 20 décembre 2018  
CHALONS Adolphe décédé le 12 janvier 2019  
FLANDRINCK Michel décédé le 27 janvier 2019  
SAUX Jean décédé le 20 février 2019  
LOPEZ Joséph décédé le 05 mars 2019  
HERZIG Herbert décédé le 08 mai 2019

## Mouvement du personnel

**M. Benjamin DINTILHAC**, après une période contractuelle, vient d'intégrer début avril 2019 l'effectif du personnel communal en tant que stagiaire. C'est lui qui est désormais chargé de la Comptabilité et des Finances de la Commune.

Après une première vie professionnelle, il a choisi de se réorienter et de se spécialiser en Finances Publiques. Il a pour mission d'assurer la comptabilité courante, engagement des dépenses, mandatement des factures et exécution des recettes.

Il est aussi le pivot de la démarche budgétaire assurant l'accompagnement des services et des élus dans ce processus qui rythme l'activité et l'évolution de la Commune. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne poursuite dans l'exercice de ses missions.



Réfection de la chaussée  
rue de la Bourdasse

**Brève**

## HORAIRES D'ÉTÉ DES SERVICES MUNICIPAUX

### Services Administratifs

Ouverture : du 01/07 au 31/08/2019

**Lundi au Jeudi** de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h

**Vendredi** de 9h à 12h30 et de 14h à 16h30

### Médiathèque

Ouverture : du 01/07 au 31/08/2019

**Mardi-Jeudi-Vendredi** de 9h à 13h

**Mercredi** de 9h à 13h et de 14h à 18h

## Un budget 2019 bien maîtrisé

En 2018, le budget a été exécuté dans de bonnes conditions. Les dépenses de fonctionnement ont été bien maîtrisées, tant en ce qui concerne les charges à caractère général en dépit d'une augmentation importante des dépenses d'électricité qu'en ce qui concerne les charges de personnel.

Les investissements ambitieux programmés : Ateliers Municipaux et rénovation de la Halle des Sports sont pratiquement terminés.

En 2019 les objectifs poursuivis par le budget sont pratiquement identiques :

- maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants,
- contenir l'évolution de la dette dans les ratios prudentiels tout en assurant un programme d'investissement conforme aux engagements.

Les principaux projets sont :

- Poursuite de l'Agenda d'Accessibilité Programmée des bâtiments communaux,
- Les études pour l'extension et le réaménagement de la salle des fêtes,
- Les études pour le déménagement des tennis du centre bourg,
- Les études de renforcement des terrasses et l'aménagement d'une aire de jeux dans le parc de la Mairie,
- Un programme d'acquisitions et de travaux divers.

Le budget 2019 prévoit le remboursement de l'emprunt de court terme de 170 000 €. Par ailleurs, il n'y aura pas de nouvel emprunt.

### Présentation générale du budget

#### *Fonctionnement*

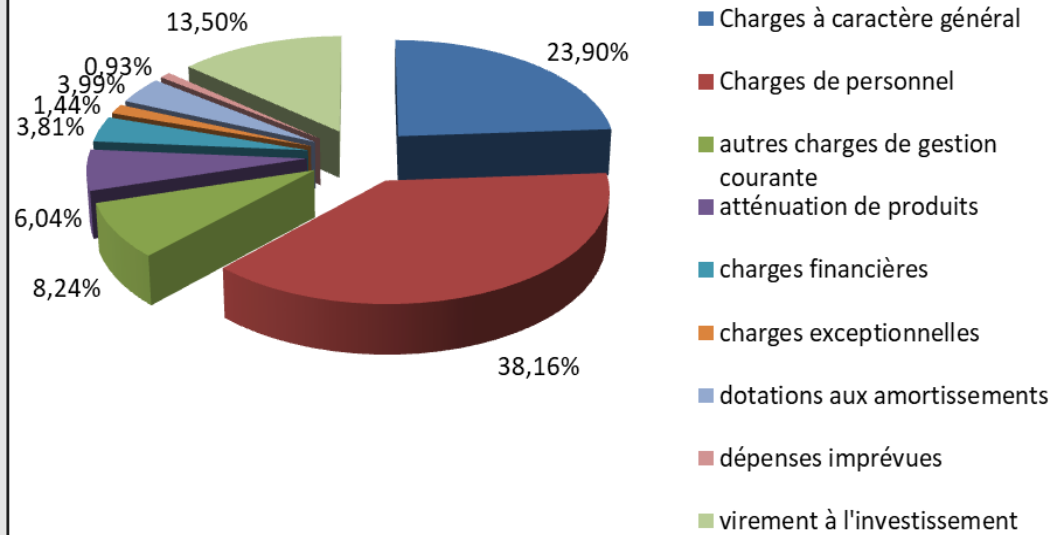
	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 226 166.65	2 804 330.09
Résultat de fonctionnement reporté		421 836.56
<b>TOTAL FONCTIONNEMENT</b>	<b>3 226 166.65</b>	<b>3 226 166.65</b>

#### *Investissement*

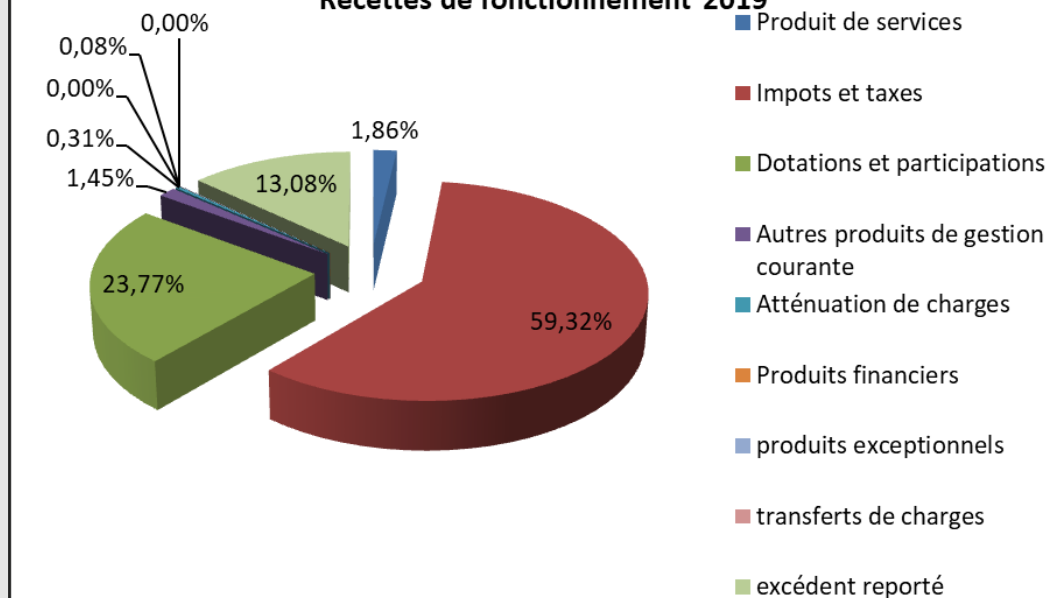
	Dépenses	Recettes
Investissement	837 195.93	888 870.24
Restes à réaliser	83 160.46	404 823.43
Solde reporté	373 337.288	
<b>TOTAL INVESTISSEMENT</b>	<b>1 293 693.67</b>	<b>1 293 693.67</b>

	Dépenses	Recettes
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	<b>4 519 860.32</b>	<b>4 519 860.32</b>

## Dépenses de fonctionnement 2019



## Recettes de fonctionnement 2019



## Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 18 décembre 2018

- SAGE – Rapport 2017 sur le prix et la qualité de l'eau potable
- SAGE – Rapport 2017 sur le prix et la qualité de l'assainissement
- SDEHG – Branchement abribus Route de Lézat
- Muretain Agglo – Avenant 1 à la convention d'occupation des locaux ALAE/ALSH
- Indemnité de conseil au comptable public
- Revitalisation Bourg Centre
- Motion pour le maintien des services en gare de Pins-Justaret
- Budget 2018 – DM n°3
- Rendu compte de décisions
- Questions diverses

### Séance du 15 janvier 2019

- Muretain Agglo – Approbation des statuts au 1/01/2019
- Muretain Agglo – Avenant de résiliation convention MAD restaurant scolaire
- Muretain Agglo – Modalités de restitution compétence ATSEM
- Muretain Agglo – Modalités de restitution compétence restauration
- Rue de la Poste - Classement d'office et sans indemnité d'une partie de la rue
- Rue de la Poste – Classement dans le DP de la parcelle AS 296
- Rue de la Poste – Aménagements routiers
- Révision du PLU – Sursis à statuer
- Groupement de commande – Téléphonie mobile
- Rendu compte de décisions
- Questions diverses

### Séance du 21 février 2019

- Promologis – Garantie d'emprunt
- Ateliers Municipaux – Modification de l'AP/CP
- SDEHG – Passage piéton PN5
- CMJ – Prolongation du mandat
- Questions diverses

### Séance du 28 mars 2019

- Débat d'orientation budgétaire 2019
- Médiathèque – Règlement intérieur
- Adhésion à la Confluence
- Subvention Aude
- Convention Vert Soleil
- Règlement intérieur des vide greniers – modificatif
- Rendu compte de décisions
- Questions diverses

### Séance du 11 avril 2019

- Compte de gestion 2018
- Compte administratif 2018
- Affectation et reprise du résultat 2018
- Taux d'imposition 2019
- Budget primitif 2019
- Création de postes – Saisonniers 2019
- Création de poste – Services Techniques
- CDG31 – Avenant à la convention du service retraites
- SDEHG – Avenues du Collège et de Toulouse
- Rendu compte de décision
- Questions diverses

### Séance du 23 mai 2019

- Jurés d'Assises 2020 – Tirage au sort
- Muretain Agglo – Groupement de commande Téléphonie mobile
- Muretain Agglo – Groupement de commande Voirie
- Muretain Agglo - Accord sur transfert de droits à PRI 2016-2018
- Rendu compte de décision

### Nota :

Le détail des délibérations des différents conseils municipaux est à votre disposition, après approbation du procès verbal par le conseil, sur le site de la Mairie à l'adresse suivante : [www.mairie-pinsjustaret.fr](http://www.mairie-pinsjustaret.fr)

Rubrique : Vie Municipale - Conseil Municipal - Procès Verbaux

## Recensement Militaire

Toute personne de nationalité française doit se faire recenser dès l'âge de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent le jour du 16<sup>ème</sup> anniversaire.

### Pour se faire recenser, il faut se présenter :

- à la mairie du domicile
- si la personne réside à l'étranger, au consulat ou service diplomatique de France

### Pièces à fournir :

- pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou tout autre document justifiant de la nationalité française)
- livret de famille

Une attestation de recensement est délivrée à l'intéressé.

Attention cette attestation est un document officiel. Elle doit donc être conservée soigneusement car ce sera le seul et unique exemplaire. En effet, depuis le 1er janvier 2016, le Centre du Service National ne fait plus de duplicata d'attestation de recensement.

Pour plus d'informations contactez :

Centre du Service National  
Caserne Pérignon  
2 rue Pérignon  
CS 15214  
31507 TOULOUSE Cedex 5

Téléphone : 05-62-57-38-68

Site Internet :  
[www.defense.gouv.fr/jdc](http://www.defense.gouv.fr/jdc)

## Police Municipale : participation citoyenne

Instaurée pour la première fois sur la commune en juillet 2018 avec la signature d'un protocole préalable par M. le Maire en juin 2018, la démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante, ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

La « participation citoyenne » est encadrée par la GENDARMERIE NATIONALE et la POLICE MUNICIPALE sous l'autorité de Monsieur le Maire ; elle vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Une réunion bilan a été effectuée avec les 19 référents de quartiers le 21 mai dernier et des orientations de fonctionnement ont été développées au vu des résultats de cette première année.

Pour RAPPEL : Les principaux objectifs de la démarche :

- établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pour tous renseignements vous pouvez vous rendre sur le site de la Mairie et télécharger la **plaquette d'information « Participation citoyenne, pour un engagement solidaire »**.

## ORDURES MENAGERES

Brève

**Pour tout renseignement concernant:**

- La collecte des ordures ménagères, les jours de rattrapage en cas de jours fériés
- Le jour de ramassage des encombrants
- Les horaires d'ouverture des déchèteries

Veillez contacter le Muretain Agglomération au **05.34.46.30.50**  
ou consulter le site internet **www.agglo-muretain.fr**  
*rubrique Habiter-Vivre/Environnement et déchets*



## Nouveaux sur le marché de plein vent



Horticulteur



Primeur

## Les transports

### Pourquoi supprime-t-on des arrêts de train à Pins-Justaret ?

Lors du dernier bulletin, vous avez pris connaissance de la motion prise à l'unanimité du Conseil Municipal concernant les arrêts supprimés à la Gare de Pins-Justaret et du Vernet.

**Notre gare a été la plus impactée donc plus pénalisée !**

Les utilisateurs des trains supprimés ont dû se rabattre sur la voiture occasionnant **un impact négatif sur notre environnement.**

L'action menée par le Conseil Municipal n'est pas restée sans réponse. Les communes voisines que nous avons contactées ont toutes pris la même délibération.

Les courriers envoyés à la Région Occitanie et à la SNCF réseau de France ne sont pas restés lettres mortes et nous constatons que malgré tous les efforts financiers mis en place par la Région Occitanie, la SNCF traîne les pieds et fait tout pour retarder les améliorations.

Une réunion a été programmée en mairie par la Région avec toutes les communes de la Basse Ariège et Haute Ariège ainsi que les associations de défense de la ligne, l'AUTATE, Vrai et SOS La Tour de Carol.

Monsieur GIBELIN, Vice-Président à la Région en charge des Transports, a rappelé **tous les engagements de sauvegarde et de modernisation de la ligne à savoir :**

- Réalisation des deux sous-stations électriques du Vernet et de Saverdun
- Allongement des quais afin de recevoir les nouveaux trains (qui sont déjà achetés !)
- Rénovation de notre gare
- Etude de la mise en place de deux ou trois arrêts l'après-midi vers Foix.

Les travaux de mise aux normes auraient dû être terminés pour 2019 mais sont retardés pour 2020.

Nous devons patienter mais nous devons être vigilants.

Nous pouvons compter sur le soutien des différentes associations de voyageurs qui militent à fond pour obtenir satisfaction.

### Etoile Muretaine

Nous constatons une importante fréquentation pour ce service mis en place par TISSEO en partenariat avec Le Muretain Agglo.

Les trois lignes de l'étoile desservant la commune (311, 316 et 317) rencontrent un fort succès. Nous nous réjouissons que ce service réponde aux attentes des administrés.



### Covoiturage

Un « spot » covoiturage est installé sur le parking de la Gare.

Une aire de covoiturage va être réalisée par le Conseil Départemental au rond-point de la RD 820 et RD4 (giratoire dit de la RIMM) travaux prévus pour 2020. Cette aire comptera 36 places.





## Formation aux gestes de Premiers Secours

Début janvier, le CCAS a proposé à 10 séniors une formation aux premiers secours permettant l'obtention du Certificat de Compétences de Prévention et Secours Civiques niveau 1.

Cette formation, gratuite pour les participants, était dispensée par l'UFOLEP (Union Française des œuvres laïques d'éducation physique) et financée par le Conseil Départemental.



## Prévention Canicule

Sur la base du volontariat, nous invitons les personnes âgées et les personnes handicapées, fragiles ou isolées, résidant à leur domicile à se signaler en mairie en vue de leur inscription sur le fichier de prévention d'une canicule.

Ce fichier est à la disposition du Préfet en cas de déclenchement du plan d'alerte d'une canicule.



## Repas des Aînés

210 séniors Pins-Justarétois se sont retrouvés pour passer un moment convivial le dimanche 13 janvier 2019 et se souhaiter les vœux pour la nouvelle année.

C'est Monsieur Le Maire qui donna le top départ en présentant ses vœux lors de son discours et en rappelant les dernières réalisations municipales telles que la réhabilitation de la Halle des Sports et l'achèvement des Ateliers Municipaux.

Le repas servi par le traiteur Calbet régala tous les gourmands avec foie gras, pavé de saumon, filet de canette, fromage et omelette norvégienne. Il n'en fallut pas moins que le talent de l'orchestre ETINCELLE pour faire digérer tous ces mets et faire danser les séniors jusqu'à la tombée de la nuit.



## Spectacle des tout-petits

Nos tout-petits ont pu s'émerveiller, danser et chanter lors des deux spectacles offerts par le CCAS.

Vendredi 22 février : "**Habille-toi Zoé**" en partenariat avec l'association Calin-Câline pour fêter Carnaval

Vendredi 28 juin : "**Filocha le chat**" en partenariat avec l'association Bout'Chou pour clôturer l'année scolaire.



## Ludothèque

de 9h45 à 11h15 à la Salle des Fêtes

- Judi 5 septembre
- Judi 3 octobre
- Judi 7 novembre
- Judi 5 décembre



Entrée libre pour tous les petits bouts accompagnés de leurs parents, grands-parents et assistantes maternelles.

## Permanence Langue des Signes Française (L.S.F)

Le CCAS d'Éaunes accueille les personnes sourdes et malentendantes afin d'apporter une aide administrative.

Gratuit sans rendez-vous tous les lundis de 14h00 à 17h00

[lsfcaseaunes@gmail.com](mailto:lsfcaseaunes@gmail.com)

## Point Accueil Jeunes

Cette année a été riche en changements pour le PAJ avec l'arrivée de la nouvelle équipe composée du responsable Aurélien Froissart, de son adjoint JérémY ainsi que des animatrices Laura et Marine.

Elle œuvre en collaboration avec la municipalité et les jeunes pour améliorer leurs accompagnements en augmentant les horaires d'ouverture, redéfinissant de nouveaux espaces multimédia, des soirées à thème ou la création d'une cuisine.

De nouveaux projets sont en préparation comme le soutien scolaire, le PSC1, l'aide pour BSR ou le code de la route sans oublier de nombreux séjours de vacances et chantiers bricolage.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer ou nous suivre sur les réseaux sociaux.

### Vous souhaitez vous informer ?

Rien de plus simple, il suffit de nous contacter par mail [paj.pinsjustaret@gmail.com](mailto:paj.pinsjustaret@gmail.com) par téléphone au 07 86 79 77 98

ou venir nous rencontrer au 11 avenue de Toulouse, un après-midi (du mardi au samedi).

Vous pouvez nous suivre aussi sur Facebook, Instagram ou Snapchat en tapant « Paj Pins-Justaret ».



## Conseil Municipal des Jeunes



Visite du Centre de la Croix Rouge à Muret  
Le 16 février 2019



Cérémonie du 19 mars 2019



Embellissement  
rond-point du complexe sportif



Cérémonie du 8 mai 2019

## Soirée du 25 janvier : Dotations aux écoles associatives



Remise du trophée à Mme Paulette AMANS  
Doyenne des adhérents de l'AGV



Remise du trophée « coupe du monde » équipe  
U11 de l'USPJV  
pour sa participation au championnat niveau D1



Remise du trophée à Irwin BELLEC- champion  
HG sénior



Remise du trophée à Mathilde KNOPP et Alibek MAGOMEDKHANOF  
5ème à la Coupe de France de JUDO



Remise des Dotations aux Ecoles des Associations Pins-Justaret/Villate



### HORAIRES POUR TRAVAUX DE BRICOLAGE OU JARDINAGE A INTENSITE SONORE

Brève

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- les samedis de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h

## La 10<sup>ème</sup> du Festival des Associations Culturelles



Un grand merci au public nombreux, chaleureux et complice venu assister au dixième festival des Associations Culturelles de Pins-Justaret-Villate. Et bien sûr, notre reconnaissance et nos remerciements aux associations qui ont joué le jeu pour monter encore une fois un spectacle de grande qualité donné dans la bonne humeur, la convivialité et la sérénité. Ce fut une réussite dont nous pouvons tous être fiers !



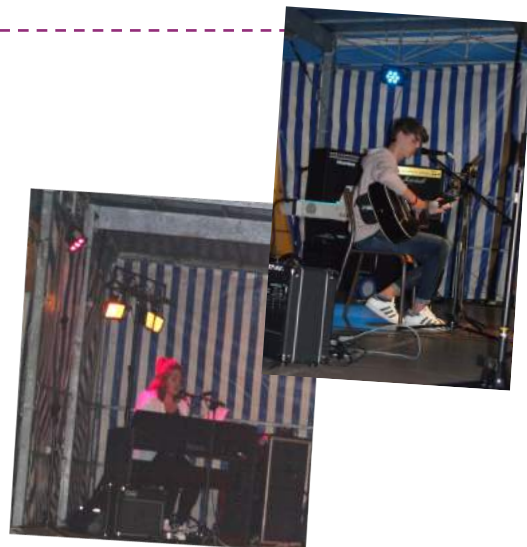
## Fête de la musique



Un solstice au temps mouvementé pour cette édition 2019 !

Heureusement tout était prévu et c'est dans la salle polyvalente qu'a résonné une musique festive et variée offrant au public qui nous a suivi de jolis moments musicaux.

Merci à tous : musiciens, public, bénévoles et techniciens municipaux.



## De la Musique .....

**2<sup>ème</sup> Printemps de la petite enfance du 2 mars au 27 avril** : un projet de mutualisation qui se concrétise sur le territoire



Parcours Musical réalisé par Marielle Bellec  
Médiathèque d'Euaines

Les 4 communes de l'Entente Articulée se sont à nouveau unies pour développer des actions culturelles en faveur des tout-petits et ont permis au public de participer à plusieurs manifestations autour de la musique : spectacle, parcours musical, ateliers bien-être et éveil musical. A Pins-Justaret, les tout-petits ont pu découvrir et manipuler plusieurs instruments de musique grâce aux expositions et aux séances contées organisées par la Médiathèque. Les enfants de la crèche et des assistantes maternelles de Pins-Justaret ont également participé au projet en réalisant des instruments et des dessins exposés à la Médiathèque.



Histoire de doudous  
Compagnie Mômes en Zique

### En Jazzmini pour un concert de jazz

La Médiathèque a clôturé sa programmation culturelle sur la musique par un concert de jazz le vendredi 10 mai. *En Jazzimini Trio* a plongé les mélomanes dans un voyage musical : la guitare de Christophe Gruel, la contrebasse de Jean-Hugues Mauté ont créé une alchimie avec la voix de Valérie Rappin-Lloret à travers des arrangements originaux de la chanson française sur des rythmes jazzy, blues, swing, latinos et manouches.

### Sur un petit air de Japon

A l'aube de la nouvelle ère impériale, le Japon s'est invité à la Médiathèque. A cette occasion les élèves de 1L1 du lycée ont réalisé une exposition autour de la culture japonaise et ont proposé des lectures de pages orphelines sous la direction de Daniel Halm (association Fenêtres sur Cours). Un partenariat lycée-médiathèque qui se consolide avec le soutien particulier d'Emilie Guicheux professeur d'histoire.



## .... à la Science

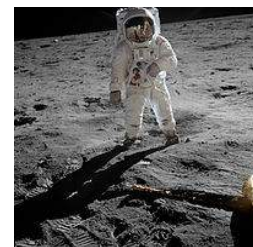
### Les Sciences et l'Astronomie seront mises à l'honneur au second semestre

Vous pourrez découvrir et profiter de diverses animations en partenariat avec la Médiathèque Départementale et l'Entente Articulée (Médiathèque d'Euaines) :

- des expositions « *Ciel, miroir des cultures* » (MD31) et des photographies (Rémi Forques)
- des conférences sur l'*Epopée d'Apollo* (Jean-Noël Sarraïl) et sur l'*Intelligence Artificielle* (Francis Ortigoza)
- une soirée observation du ciel, des ateliers scientifiques et d'aquarelle contée
- la projection du film « Thomas Pesquet, l'envoyé spatial » suivi d'une rencontre
- des rencontres d'auteurs autour du polar scientifique (Johanna Gustawsson avec Toulouse Polar du Sud) et du récit d'aventures (Christian Clot, auteur voyageur-explorateur) ainsi que la participation au prix littéraire du Festival Terres d'ailleurs.



Thomas PESQUET  
Nasa - Bill Stafford



Nasa-premiers pas sur la lune

La médiathèque s'est dotée d'un nouveau site web alors n'hésitez pas à le visiter

<https://pins-justaret.bibenligne.fr/>

pour y découvrir des actus, des coups de cœurs, des nouveautés, l'agenda... et bien plus !

### Et n'oubliez pas nos rendez-vous réguliers :

- ☞ Les cafés littéraires
- ☞ Les ateliers d'écriture animés par Claude Thuau
- ☞ Les Histoires pour les petits



## Entente Articulée

Suite à la signature de l'Entente Articulée qui permet la mutualisation d'actions culturelles entre les communes de Pins-Justaret, Euaines, Labarthe sur Lèze et Largardelle sur Lèze, la première conférence s'est tenue le 21 janvier 2019 à Euaines.

## De chapelle en médiathèque

Vous qui fréquentez régulièrement la médiathèque, sauriez-vous dire la vocation première de ce lieu avant transformation ?



La niche qui subsistait sur sa façade lors de l'achat en 1989 par la mairie peut être un indice. Deuxième indice : Les habitants de Pins-Justaret s'y retrouvaient le dimanche. La médiathèque de Pins-Justaret a été jusqu'en 1863 l'église de la commune.

Un document daté du 1<sup>er</sup> février 1868 et conservé aux archives départementales nous donne une description de cette ancienne chapelle dite du château.



*" Loin d'avoir le moindre caractère architectural, cette ancienne église, ressemble plutôt à un bâtiment des plus ordinaires dont elle ne diffère que par un petit clocher à éventail élevé de 4 ou 5 m au-dessus du faite du comble. La forme est un rectangle de 14 m 70 sur 5 m 80 et 4 m 50 de hauteur sous plancher servant de nef et de sanctuaire et comme l'espace de ce premier corps est insuffisant pour contenir le nombre de fidèles, on y a adossé sous forme de bas-côtés à l'est un second local de 10 m sur 5 à l'extrémité duquel se trouve au nord la sacristie dont la porte communique dans le chœur.*

*La façade principale au sud et le mur exposé au couchant sont construits partie en brique et partie en cailloux, les autres murs n'étant bâti qu'en brique crue. Sa position adjacente à des maisons d'habitation au centre du village lui donne une valeur qu'elle n'aurait pas ailleurs ».*

Le 7 mai 1854, le conseil municipal reconnaît que cette église « est trop petite pour la population de la commune et même en y appliquant de grosses sommes, il n'est pas possible d'y faire des réparations d'agrandissement et d'améliorations urgentes qu'elle réclame » La mairie décide donc de construire une nouvelle église (celle que nous connaissons).



En 1989, la municipalité achète le domaine du château d'une superficie de 1 ha 77 ares, qui comprenait cette chapelle désaffectée de 200 m<sup>2</sup>. Après transformation, elle deviendra en 1996 bibliothèque municipale puis médiathèque.

Vous pouvez découvrir l'histoire de ce lieu en lisant les articles publiés dans la revue de la société du patrimoine du Muretain. Ces revues sont consultables à la médiathèque de Pins-Justaret.

« L'église de Pins-Justaret, un clocher qui s'est fait attendre plus de 20 ans » n° 4, 2001

« Le château de Pins-Justaret » n°5, 2002

« La chapelle du château » n°12, 2009

### Les commerçants et artisans de la commune de 1900 à 1950

Vous avez des documents, des souvenirs de vos aïeux à raconter, des cartes postales ? J'aimerais retracer la vie économique du village au début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Merci pour votre aide !

contact : Diane Masclary secrétaire de la Société du Patrimoine du Muretain 06.83.38.36.82 - masclary-diane@wanadoo.fr  
mosaiquesdhistoires.over-blog.com

## Le 19<sup>ème</sup>, siècle des inondations de l'Ariège

Pins-Justaret et plus particulièrement le quartier de Justaret, situé en bord d'Ariège ont subi à plusieurs reprises les affres des inondations. 1850, 1853, 1856, 1875, et au XX<sup>ème</sup>, 1952, 2000.

Fort heureusement, aucun décès ne fut à déplorer contrairement aux villages environnants et notamment Pinsaguel.

### Retour sur les caprices de l'Ariège :

**1850** : « Les travaux les plus prompts sont nécessaires sur la partie du chemin commun aux villages de Pinsaguel et Pins-Justaret » (délibération du 10 novembre 1850) .

**1853** : « Les inondations de l'Ariège ont causé des dommages considérables au chemin des ramiers de Justaret, devenu impraticable. Il est urgent de procéder sans retard à la réparation de ce chemin qui est d'une grande nécessité pour la commune et ses habitants. Le budget communal ne peut fournir aucune ressource » (délibération du 14 août 1853) .

**1875** : « Tout près de l'Ariège se dressaient des maisons en torchis, mais l'inondation les a pratiquement toutes emportées. Seules quelques-unes furent épargnées et notamment celle de l'angle du chemin du Cros et de l'avenue de Pinsaguel ; il n'y eu aucune victime. Alors pour remercier le ciel, une statue de la vierge fut érigée. (interview de Léontine Dufour, « Mimi » en 1990 racontant les souvenirs de ses aïeux).



Vue de l'Ariège à Justaret

« L'inondation du 23 juin a détruit presque toutes les maisons du hameau de Justaret et une grande partie des habitants vont procéder à la reconstruction de leur maison. Il est donc nécessaire qu'un plan d'alignement soit dressé pour pouvoir fixer l'assiette des constructions à établir sur les deux côtés du chemin vicinal. » (délibération du 15 août 1875)

Le 1<sup>er</sup> novembre 1875, Justaret sera encore frappé par une inondation.



Statue de la Vierge à Justaret



Plaque apposée sous la statue

**1952** « Je me suis mariée le 9 février 1952 et une semaine avant, l'Ariège a débordé ainsi que la Lèze, le Haumont, la Hière. Justaret était une île, le Cros idem, la RN20 était coupée, de la ferme « la maisou » (l'ancien restaurant « le Centaure » ) au lieu dit Mangourre (l'emplacement actuel de la galerie du carrelage). Le maire de l'époque, René Loubet avait fait évacué tout Justaret. » (souvenir de Paulette Amans)

« C'était le 2 février 1952. Quelques jours avant, tous les matins, les anciens allaient vérifier le niveau de l'Ariège, alertant Monsieur et Madame Lazaro, le couple de gardiens de la gravière, installée au bord du fleuve. Hélas, l'eau est montée très vite et la maison fut encerclée. François Thuries est allé les chercher, eux et leur bébé de 18 mois avec la charrette et le cheval. Quand ils furent mis à l'abri, François voulut repartir, mais l'eau avait encore monté, et le cheval ne voulait plus avancer. Ce couple a tout perdu. Le maire a de suite fait évacuer les maisons de Justaret par sécurité ; Les Dufour allèrent chez les Mader, et nous avec mon mari, chez mes beaux-parents. Le bétail était hébergé sous le préau de l'école, à l'époque rue Sainte-Barbe. » (souvenir de Delphine Gayral).

« La Hière a débordé à Labarthe ; l'eau rentra dans les étables, elle a suivi le tracé de la voie ferrée, et a inondé la Cépette. Les poules se noyaient, les cochons étaient dans l'eau, il a plu pendant 8 jours, et les deux derniers jours, c'était en continu, nuit et jour. Heureusement que la pression de l'eau a coupé la voie ferrée en deux, je crois bien que tout aurait été noyé. Ce 2 février, à 6 h le chef de gare a, à l'arrêt de Pins-Justaret » poursuit-elle « faillit tomber dans un trou d'eau car il n'y voyait rien et le train a bien failli dérailler ». (souvenir de Madame Ajas)

La dernière inondation remonte à 2000 et nous rappelle que ce fléau est une épée de Damoclès sur nos têtes.

## Installations de nichoirs sur la commune



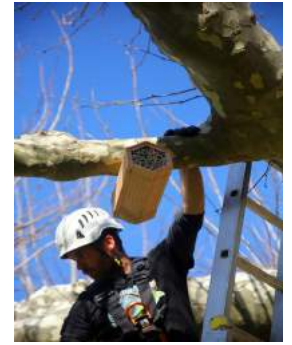
Nichoir à mésange bleue

### 200 nichoirs installés sur le territoire du Muretain Agglo

Nous sommes appelés à lutter contre la présence excessive de certaines espèces invasives (moustiques, chenilles processionnaires du pin, frelons asiatiques, pyrale du buis...).

Une opération est menée avec une société qui fabrique et entretient différents types de nichoirs adaptés à la faune locale dans une démarche de respect de l'environnement et d'utilité sociale.

La commune de Pins-Justaret adhère totalement à cette démarche. Plusieurs nichoirs ont aussi été installés dans le parc de la Mairie.



Installation d'un gîte à abeilles solitaires

## Se protéger des moustiques tigres

La prolifération des moustiques est un fléau qui empoisonne nos journées et soirées estivales.

De plus, le moustique tigre est vecteur de maladies virales.

Il est donc important de réaliser quelques gestes simples pour éviter leur reproduction tels que vider tous les réceptacles d'eau stagnante, faciliter l'écoulement des eaux d'irrigation, jeter tous les contenants inutiles et entretenir la piscine et les bassins d'agrément.

Consultez le site d'information [moustiquetigre.org](http://moustiquetigre.org) qui vous donne quelques conseils pour comprendre le cycle de ces insectes nuisibles et les moyens de les combattre.



Près de 35 personnes étaient au rendez-vous, dans la salle du Conseil Municipal, pour la 13<sup>ème</sup> nuit de la chouette.

## La nuit de la chouette à Pins-Justaret

La commune de Pins-Justaret est maintenant adhérente à la Réserve Naturelle Régionale Confluence Garonne-Ariège. Ensemble, nous avons organisé cette année, la 13<sup>ème</sup> nuit de la chouette le 20 mars 2019.

Ainsi, ont été mises en lumière, ces fascinantes créatures nocturnes, victimes hélas aujourd'hui de la vie moderne : perte de leurs habitats naturels, trafic routier, éclairage nocturne....

Protégeons-les !

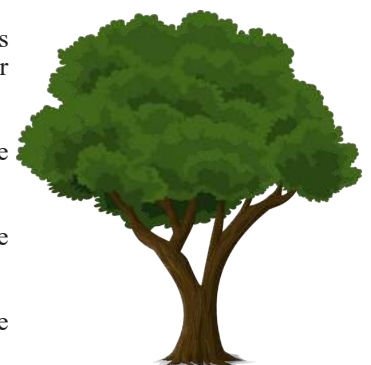
## Remplacement d'arbres dans la commune

Dans les lotissements les plus anciens de la commune, nous sommes de plus en plus sollicités par des riverains se plaignant de racines d'arbres plantés devant chez eux qui provoquent des fissures dans leur mur de clôture. La seule solution dans ce cas est de supprimer l'arbre.

La volonté de la commune n'est pas de faire de la déforestation bien au contraire et quand un arbre gêne ou est trop malade, ce n'est pas de gaieté de cœur que nous l'arrachons.

Il a donc été décidé que chaque fois que cela arrivera tout arbre arraché sera remplacé par un autre arbre soit dans le même lotissement si possible soit au plus près de ce dernier.

Dans ce cas, nous cherchons des espèces avec racines moins prolifères. Il en sera d'ailleurs de même pour les plantations des nouveaux lotissements.





## Révision du Plan Local d'Urbanisme, le travail touche à sa fin

Le travail de révision du Plan Local d'Urbanisme de Pins-Justaret a été lancé il y a deux ans. Deux ans au cours desquels la commission Urbanisme a successivement validé un diagnostic territorial et les enjeux qu'il mettait en lumière, défini une stratégie communale à l'horizon 2030 permettant de répondre à ces enjeux puis, assuré la traduction réglementaire de cette stratégie.

Le 22 mars dernier, la dernière réunion publique à ce sujet était organisée. Vous êtes venus nombreux y découvrir les pièces réglementaires du futur Plan Local d'Urbanisme.

Les pièces réglementaires sont celles qui seront opposables aux administrés. Elles se composent :

- d'un plan de zonage, qui sur la base du cadastre, identifie les différentes zones en fonction de leurs vocations et de leurs caractéristiques
- d'un règlement écrit, qui précise les règles applicables à chacune des zones
- d'orientations d'aménagement et de programmation qui ont pour but d'encadrer plus précisément certaines opérations

Le projet de PLU sera présenté en Conseil Municipal dans le courant du mois de juin pour y être arrêté.

Suivra, pendant l'été, une phase de consultation des Personnes Publiques Associées (experts territoriaux) pour déboucher sur l'ouverture de l'enquête publique à la rentrée prochaine.

L'enquête publique se déroulera pendant un mois, mois durant lequel les administrés seront invités à venir donner leur avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme, soit au sein d'un registre, soit auprès d'un commissaire enquêteur qui assurera des permanences en Mairie. L'ensemble des informations relatives à l'enquête publique vous sera précisé ultérieurement.

A l'issue de l'enquête publique, le PLU sera alors prêt à être approuvé en Conseil Municipal puis mis en application.

## Information acquéreurs locataires (IAL)

Dans le cadre de la prévention des risques majeurs, l'IAL fait partie des dispositifs d'information des administrés. Depuis le 1<sup>er</sup> juin 2006, s'applique l'obligation d'information des acquéreurs et des locataires (IAL) de biens immobiliers sur les risques naturels et technologiques majeurs.

Ce dispositif législatif impose à toute personne vendant ou mettant en location (même pour une brève durée) un bien immobilier (bâti ou non bâti) d'informer les acquéreurs ou locataires sur la localisation du bien au regard du zonage sismique et/ou d'un plan de prévention des risques naturels et/ou technologiques prescrit ou approuvé.

Les documents permettant d'élaborer cet état des risques naturels, miniers et technologiques sont consultables en mairie ou sur le site internet des services de l'Etat à l'adresse suivante : [www.haute-garonne.gouv.fr/IAL](http://www.haute-garonne.gouv.fr/IAL)

## Pins-Justaret, 100% FIBRE en 2021

### La Fibre Optique c'est quoi ? A quoi ça sert ?

La Fibre Optique est une technologie qui propulse les données numériques à la vitesse de la lumière. Elle permet, via un fil en verre, plus fin qu'un cheveu, la transmission et la réception de données avec des débits quasi illimités : un niveau de débit au-delà de 100 Mbit/s minimum mais surtout un débit identique dans les zones urbaines et dans les territoires ruraux.

La Fibre Optique, par sa technologie, permet notamment la multi-connexion d'appareils : tv, smartphones, consoles de jeux sans souffrir de perte de débits mais également l'envoi de fichiers lourds, la possibilité de regarder la tv en haute-définition... ainsi la fibre optique favorise le télétravail, la domotique (objets connectés) mais également tous les usages gourmands en débit internet !



### Qui déploie la fibre optique à Pins-Justaret ?

Haute-Garonne Numérique, Syndicat Mixte Ouvert, créée en 2016 par le département de la Haute-Garonne et 17 Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (les Communautés d'agglomération Le Muretain, du SICOVAL et 15 Communautés de communes) a pour objectif de déployer les solutions d'accès au Très Haut Débit sur tout le territoire du département.

Fibre 31 est la société créée par Altitude Infrastructure, la Caisse des dépôts et consignations, et le fonds MARGUERITE, pour gérer la *Délégation de Service Public* lancée par Haute-Garonne Numérique, avec qui Fibre 31 travaille en étroite collaboration. Fibre 31 a pour mission d'assurer la conception, la construction, l'exploitation, la maintenance et la commercialisation du réseau fibre optique sur une durée de 25 ans.

### Quand pourrais-je être raccordé à la Fibre Optique ?

Le déploiement du réseau fibre optique se réalise en plusieurs étapes : les études, les travaux et la vérification du bon fonctionnement du réseau. La fibre optique est déployée selon un maillage technique et en fonction des infrastructures déjà existantes, ainsi, deux personnes habitant dans la même commune voire la même rue, pourraient ne pas être éligibles à la même période.

Notre commune sera totalement éligible à la Fibre Optique à l'automne 2021. Cependant, certains Pins-Justarétois auront la chance d'être raccordés cet automne.

Dès que le déploiement de la fibre sera terminé, vous recevrez une invitation par courrier pour assister à une réunion publique organisée par Fibre 31 et Haute-Garonne Numérique afin de vous présenter les modalités de raccordement et les fournisseurs d'accès à internet qui pourront vous proposer des offres.

Pour connaître la date d'éligibilité de votre logement, vous pouvez consulter la carte de déploiement sur le site internet du département de la Haute-Garonne ou contacter Fibre 31 par mail : [contact@fibre31.fr](mailto:contact@fibre31.fr) ou par téléphone au 05 32 93 00 66 en précisant votre adresse postale.

## Pistes cyclables

Dans le cadre du travail mené actuellement sur son projet d'agglomération, le Muretain Agglo a décidé de mettre l'accent sur les projets d'aménagements cyclables. C'est ainsi qu'est en train de s'élaborer un schéma de développement cyclable à l'échelle de toute la Communauté qui devait être adopté lors d'un Conseil Communautaire ce printemps. La réalisation de ce schéma qui s'étalera dans le temps fait l'objet d'un cofinancement de la Région et du Département pour sa première tranche.

Avant même l'aboutissement de cette démarche globale, quatre axes ont été définis comme prioritaires dont un axe Pinsague/ Roquettes/Pins-Justaret dont les travaux ont débuté fin 2018. Après une importante section réalisée avenue de Roquettes en lisière des deux Communes début 2019, c'est la section de Pins-Justaret qui est entrée en phase études.

Cette section qui ira du carrefour de l'avenue de Toulouse avec l'avenue de Roquettes jusqu'au Collège Daniel SORANO a donc fait l'objet d'études approfondies par le service Voirie du Muretain Agglo et il reste maintenant à régler la question des acquisitions foncières avant de lancer les travaux qui pourraient se dérouler au dernier trimestre 2019 et au premier trimestre 2020. La Commune a par ailleurs commandé au Syndicat Départemental d'Énergie de Haute-Garonne (SDEHG) le remplacement et le déplacement du réseau d'éclairage public nécessaire au projet, ce qui sera l'occasion de réaliser des économies d'énergie.

Cet axe cyclable contribuera notamment à sécuriser les trajets des collégiens mais aussi de tous les cyclistes qui entrent et sortent de la Commune par l'avenue de Toulouse et sera un axe du futur schéma qui maillera tout le territoire communautaire.

## PAVE Rond-Point de Cordignano

Comme toutes les autres, notre commune a l'obligation de mettre progressivement en accessibilité l'ensemble de sa voirie et donc des trottoirs, c'est la mise en œuvre du PAVE le Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des Espaces publics. Cette démarche a pour objectif de permettre à chacun, qu'il soit un enfant, une personne âgée, une personne porteuse de handicap, un parent avec une poussette... d'utiliser commodément et en toute sécurité l'espace public pour se déplacer.

Bien sûr, cette démarche représente un important et long travail. La Commune procède progressivement en ciblant prioritairement les zones les plus fréquentées. Après des interventions sur le carrefour de la Poste, sur les entrées du lotissement Figarèdes, ce sont les passages piétons du rond-point de Cordignano à proximité du Lycée qui vont être mis en conformité au début de l'été : abaissement des bordures, installation de bandes podotactiles, pose de potelets. Ces travaux seront réalisés sous le contrôle du Muretain Agglo en concertation avec la Commune.



## Salle des Fêtes - Etudes

La salle des Fêtes de la Commune située Place René Loubet, que tous les administrés connaissent bien pour y avoir vu des spectacles, y avoir voté, y avoir pratiqué une activité associative ou y avoir bu le verre de l'amitié à une occasion ou une autre, a été créée en 1988. Cela fait donc déjà plus de trente ans qu'elle accueille les événements et les administrés. Malgré un entretien régulier et des travaux courants, elle commence à montrer des signes de fatigue car elle n'a jamais connu de grosse opération de rénovation. Celle-ci va donc bientôt devenir indispensable.

La Commune a prévu au budget 2019 d'importants crédits d'études (40 000 €) afin de préparer les futurs travaux. En 2018 avec l'aide du Syndicat Départemental d'Énergie de Haute Garonne (SDEHG), la Commune a fait réaliser l'audit énergétique de ce bâtiment. Comme prévu, les résultats ne sont pas bons, mais les perspectives d'améliorations sont importantes.

Cette année, les études préalables porteront d'une part sur la solidité de la structure et sa capacité à accepter des surcharges dans le cadre de la rénovation, sur l'étude du sol et sur la définition des objectifs poursuivis pour pouvoir désigner l'équipe de maîtrise d'œuvre qui portera le projet de rénovation et pouvoir demander des subventions aux différents partenaires.

## Chemin de la Cépette

Le chemin de la Cépette a été soumis cet hiver à d'importantes dégradations amplifiées par le trafic des camions de chantier qui est venu s'ajouter au trafic courant des autocars qui desservent le Lycée.

La Commune a donc sollicité le Muretain Agglo pour prévoir la reprise de ce chemin situé en grande partie à cheval entre Pins-Justaret et ses voisins.

Les interventions vont être phasées et la priorité va être donnée à la section entre le Rond-Point de la route de la Lèze et la rue d'Occitanie qui est l'une des plus dégradées.

Une première partie de travaux consistera à créer un cheminement piétons/cycle du côté droit en entrant dans la Commune afin de sécuriser les déplacements doux. Cette phase qui se déroulera à la rentrée sera associée à la création d'un éclairage public performant et économe sur cette section par le biais du Syndicat Départemental d'Énergie de Haute Garonne (SDEHG)

La seconde partie des travaux concernera la reprise de chaussée qui sera partagée avec la Commune de Labarthe sur Lèze qui devrait intervenir durant les vacances d'automne afin que le chantier perturbe le moins possible la desserte du Lycée.

# Manifestations organisées par la Mairie

## Carnaval 30 mars 2019



Défilé du carnaval

### Un grand Merci

à la Gendarmerie Nationale,  
aux Sapeurs Pompiers,  
à la Police Municipale  
et à tous les encadrants  
pour leur aide précieuse au bon  
déroulement de cette manifestation.

Merci à l'ALAE de l'école maternelle  
pour leur présence et leur char.



Bataille de confettis



Jugement de M. CARNAVAL



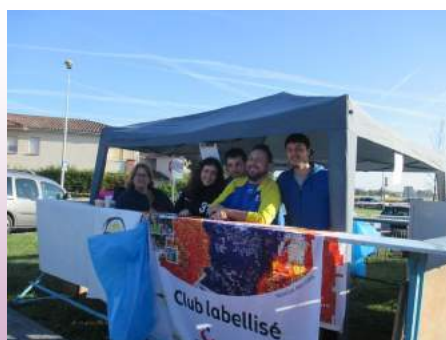
Goûter offert par la Municipalité



## Chasse aux œufs 21 avril



## Vide grenier 16 juin



Buvette assurée par le club du Handball



## Ecole de danse Josette Castro

Le groupe de danse section adolescentes a participé au festival de jazz de Villeneuve-Tolosane le samedi 13 avril 2019, puis certains groupes ont participé au Festival des Associations à Pins-Justaret le 18 mai 2019. Pour clôturer l'année, notre spectacle a eu lieu le 29 juin 2019 salle du Bascala à Bruguères.

Les membres du bureau ainsi que le professeur souhaite d'excellentes vacances à tous les élèves et parents.

Les inscriptions des élèves pour la saison 2019/2020 auront lieu le mercredi 11 Septembre 2019 de 16h00 à 20h30 à la salle de réunion de la Maison des Jeunes et des Associations de Pins-Justaret.

**Reprise des cours le lundi 16 septembre 2019**



Renseignements M. RICCI  
Fixe: 05.61.76.21.72  
Portable : 06.81.14.91.73



## Groupe Théâtral

Les pré-inscriptions aux ateliers théâtre enfants/ados 2019-2020 sont ouvertes.

Notre animatrice, Laure Fontaine, après une solide formation (licence Arts du spectacle, cours Florent, formations aux techniques du cinéma aux Studio Universal et New York Film Academy) travaille 6 ans au Centre Dramatique National de L'Océan Indien et obtient le diplôme d'état d'enseignement du Théâtre. Rentrée s'installer dans sa région natale, Laure travaille aujourd'hui dans plusieurs compagnies et enseigne le théâtre dans différentes associations.

Nouveauté cette année : les jeunes sont accueillis de 3 à 17 ans avec un éveil théâtral pour les tout petits et la possibilité pour les lycéens de préparer l'option théâtre au baccalauréat. Dans une ambiance détendue, les élèves apprennent les techniques du jeu d'acteur au travers de jeux théâtraux et improvisations. Chaque groupe prépare un spectacle de fin d'année. Les enfants sont répartis dans des groupes homogènes (séances de 45 mn à 90mn) les lundis ou mardis. Priorité donnée aux enfants déjà membres résidant Pins Justaret ou Villate.

Renseignements et pré-inscriptions au 06.79.77.06.29 - mail [GTPJV@laposte.net](mailto:GTPJV@laposte.net)  
Consultez aussi notre site internet sur [gtpjv.wpweb.fr](http://gtpjv.wpweb.fr)



## Mille-Pattes

En 2018, toutes les adhérentes de l'Association Mille-Pattes se sont mobilisées pour participer aux manifestations d'Octobre Rose en réalisant 42 coussins-cœurs.

Mis au point par un chirurgien américain, le coussin-cœur a été conçu pour soutenir et apporter du confort aux femmes après mastectomie avec ou sans curage ganglionnaire. Ces coussins, dont la courbure est parfaitement adaptée à la morphologie du dessous de bras, soulage la douleur, réduit le gonflement ainsi que la pression du bras sur les cicatrices. Ils doivent être réalisés en tissu pur coton, garnis avec un grammage très précis de ouate synthétique et sont lavables à 30°. Aucune décoration n'est possible : ni broderies, ni patchwork ... la seule originalité sera le choix des couleurs ou les imprimés du tissu.

Les décorations de Noël ont fait suite à ces ouvrages ainsi que d'autres travaux en préparation de notre exposition d'octobre 2019 pour fêter les 20 ans de l'association Mille-Pattes.



## Comité de jumelage Pins-Justaret /Cordignano

Le premier trimestre, cette année, a débuté par l'Assemblée Générale qui s'est déroulée dans une ambiance très cordiale, en évoquant toutes les manifestations passées et à venir et surtout elle a conforté l'équipe dirigeante à poursuivre à l'unanimité. Merci à tous. Un apéritif dinatoire « à l'Italienne » a clôturé la séance.

Au mois de Mars, à la Salle des Fêtes, a eu lieu le concert poétique proposé par « Les Balladins d'Icarie » avec Musique, Chants et lectures de Poèmes de Pier Paolo PASOLINI qui a trouvé un public attentif et séduit.

Après la participation au Festival des Associations et de la Fête de la Musique nous vous retrouverons au Forum des Associations à la rentrée.

Bonnes Vacances !

Sur le calendrier 2019 : (dates à confirmer)

S. 12 Octobre : REPAS ITALIEN et Accueil d'une délégation de Cordignano

V. 29 Novembre : LOTO

Contact : 06.11.41.43.10



Nicole Cadaux-Marty Adjointe à la Culture,  
Gilberte Soulié Présidente du Comité de jumelage  
Grazia MANDARA récitant en Italien et  
Bénédicte CLERMONT-PEZOUS au chant



« Les Balladins d'Icarie »  
Grazia Mandara – Elrik Fabre-Maigné –  
Bénédicte Clermont-Pezous – Alessio Palazzotto

## Chorale « Les Pins Enchantés »

Notre groupe vocal « Les Pins Enchantés » a organisé un concert caritatif au profit des malades de la Thyroïde (AFMT) qui s'est déroulé en Mai 2019 à l'Espace Culturel de Labarthe/lèze.

Ont participé à ce concert : Meldy Melody au piano, le « Coro Damiano » de Muret dirigé par Yves Alcaraz et « Les Pins Enchantés » sous la direction de Maëva Del Pino.

D'autres concerts seront programmés tout le long de l'année.

Vous aimez le chant choral, vous avez envie d'intégrer un groupe chaleureux et convivial, venez nous rejoindre : le premier cours est sans engagement et les bienfaits du chant choral ne sont plus à prouver.

**Les répétitions ont lieu tous les lundis à 20 h salle 5 de la salle polyvalente.**

Renseignements : 06.21.62.93.01 ou 06.60.58.90.04



« Les Pins Enchantés » avec le « Coro Damiano » de Muret lors du chant final sous la direction d'Yves Alcaraz



## Atelier d'art

L' Atelier d'Art Pins-Justaret/Villate reprendra les cours en octobre 2019 avec Maïlo, professeur.

Le 35ème salon a eu lieu du 6 au 17 mars 2019 dans la salle des fêtes de Villate. Une exposition s'est tenue à Pins-Justaret le 18 mai 2019 pour la Fête des Associations qui célébrait cette année son dixième anniversaire.

Un cours spécifique pour les adultes a été ouvert le jeudi soir un jeudi sur deux. Il n'est pas trop tard pour rejoindre cet atelier.

Pour tout renseignement concernant les cours dispensés et les horaires, contactez : Mme JAGU au 06.89.03.97.70

## Pins-Justaret Poker Club

Amateur de poker ! Le PVPC vous invite à participer à un tournoi live tous les mois de l'année. Ambiance garantie, n'hésitez pas à essayer !!!



Pour plus d'information : <http://www.pvpc.fr/>



## Association Musicale

Vive la musique partagée !

Cette année, le programme de l'Association Musicale Pins-Justaret Villate a été encore une fois riche en couleurs et en festivités. L'ensemble musical "Les Musicolors Band", regroupant 7 musiciens et musiciennes en composition d'orchestre, s'est produit à divers moments à Pins Justaret : au concert du samedi 2 février 2019, à la fête des associations en mai 2019 et à la fête de la musique en juin 2019.

Les deux groupes rock : les Skyscapers et The Sound Machine qui sont composés de jeunes adolescents se sont produits à plusieurs reprises : à l'école élémentaire de Pins-Justaret à la rentrée scolaire pour TSM, lors du concert rock de mars, lors de la fête de l'ASMPJV de fin d'année et lors de la fête de la musique. TSM est arrivé en finale du Tremplin rock jeunes de Muret. Les Ynote7, groupe rock d'adultes, sont montés sur scène lors du concert de mars et lors de la fête de la musique à Muret.

Pour le groupe vocal l'année a été également riche en voix : Le Single Stage Chorus s'est formé et a proposé un concert de Noël et un concert caritatif. Il a participé au spectacle du Festival des associations culturelles en mai et à la fête de la musique de Pins-Justaret. Dans le but de faire venir la musique dans notre village, nous avons à cœur également, d'inviter des groupes amateurs extérieurs à notre association lors de nos concerts d'hiver et de printemps. Tenez-vous informés et venez les applaudir avec nous !

Nous vous attendons toujours plus nombreux et nombreuses et que vive la musique à Pins-Justaret et Villate !

## Association Génération Danse

Futurs danseurs, danseuses, vous pourrez rencontrer tous les membres du bureau au forum des associations, **le samedi 31 août 2019 à 14h00.**

Les danses proposées en 2019/2020, Kizomba, Lindy Hop, Salsa, Rock and roll, Bachata, Country seront à nouveau à l'affiche à la rentrée et suivant vos souhaits, des possibilités de mise en place peuvent être étudiées.

Contact :

Génération Danse : 07.67.21.29.49

Country Mme Py : 06.98.00.37.93

<https://www.facebook.com/association.generation.danse>

mail: [generation.danse@orange.fr](mailto:generation.danse@orange.fr)

<http://www.generationdanse.fr/>

### Reprise des cours

le 10 septembre pour la country  
et le 16/17/18 septembre 2019 pour les danses en couple.

Le bureau de Génération Danse se tient à votre disposition pour tout renseignement et vous souhaite un bel été.

Les inscriptions et renseignements sont programmés tous les soirs, de 18h30 à 20 heures, du 09 au 13 septembre 2019 dans le hall de la salle des fêtes.

## Bout'chou

Au programme de ce semestre, de l'éveil corporel avec Fabrice et de l'éveil musical avec Tiphaine tous les mois, deux ateliers Montessori avec Cécile de l'association « A la volette ».

Pour la galette, chandeleur, carnaval et Pâques, les enfants étaient réunis autour d'un goûter et d'une activité manuelle. C'est avec plaisir qu'ils ont retrouvé Myriam Manens et ses marionnettes pour le spectacle « Chichi la chenille » (pour la galette) et « Petit Pirate et le cachalot » (pour Pâques).

En mai, nos bout'choux sont partis à la découverte des animaux d'Afrique à African Safari.

<https://sites.google.com/site/boutchoupinsjustaret/>

Mme PIQUEMAL 06.66.38.10.65

Mme GARRIGUES 06.99.73.66.51

Mme BACQUEYRISSÉS 06.26.58.02.96

mail : associationboutchou31@gmail.com



## Câlin Câline

L'association d'assistantes maternelles Câlin-Câline a concrétisé son projet de rencontre intergénérationnelle avec les résidents de l'EHPAD La Tranquillité de Pins-Justaret.

*Un vrai succès, tant pour les personnes âgées que pour nos jeunes enfants !*

Cette rencontre, une fois par mois le jeudi, permet des échanges et de bons moments de complicité à travers des ateliers chansons et comptines notamment.

De plus, les enfants ont réalisé des travaux pour les résidents, leur ont rendu visite déguisés pour Carnaval ... bref un plaisir partagé, et l'émotion est toujours au rendez-vous.

Le lundi, c'est atelier bricolage enfants/assistantes maternelles, éveil musical, animations avec des intervenants extérieurs, et pour clôturer cette année, pique-nique prévu dans le parc de l'abbaye d'Eaunes.

Bref, des assistantes maternelles dynamiques qui se proposent d'accueillir votre enfant, quelques places vacantes en septembre.

Cécile Ragazzana : 05.61.76.39.91

Evelyne Combes : 05.61.08.84.42

Monique Garcia : 06.35.94.34.31



## Fnaca

Nous, anciens combattants, participons à toutes les commémorations : 11 Novembre, 19 Mars, 8 Mai, 14 Juillet et fêtes locales. Notre association accueille tous les militaires ayant combattus en A.F.N., les veuves et restons en liaison avec les familles. Nous sommes proches des malades. Par notre présence, nous confortons le devoir de mémoire en citant les messages de paix.

Le 19 mars, date reconnue et qui rentre dans l'histoire de France.

**Activités :** Assemblée Générale 18/10/2019.  
Lotos 24/11/2019 - 26/01/2020.  
Pot de l'amitié 10/01/2020.  
Repas dansant 23/02/2020.

**Bureau :** M. TARDIERE (Président) - M. FAVARETTO (Trésorier)  
M. MARTY (porte drapeau) Mme GUEDON-LUSSO (Vice-Président) - M. ROUSSEL



## Apepju

1<sup>er</sup> vide ta chambre : un grand succès

L'Association des Parents d'Elèves du Groupe Scolaire Jean Jaurès de Pins-Justaret / Villate a organisé son 1<sup>er</sup> Vide Ta Chambre le 31 Mars 2019. Cet événement a rencontré un vif succès et les retours des quarante exposants présents furent très positifs. Il a pu voir le jour grâce à l'implication des Parents d'Elèves bénévoles que je tiens à remercier grandement, avec leur implication toute l'année le groupe scolaire peut bénéficier d'une rentrée financière permettant aux élèves de faire des sorties.



L'Association remercie la Mairie de Pins-Justaret qui a répondu de suite présent et a mis à disposition une salle ainsi que le mobilier.

Personnellement, en tant que Président, je tiens à remercier tous ces bénévoles qui ont dégagé une belle énergie pour que ce 1<sup>er</sup> événement soit un succès, et je peux déjà vous annoncer que le 2<sup>nd</sup> Vide Ta Chambre est en préparation.

N'hésitez pas à venir visiter notre page Facebook ainsi que notre site internet et à nous écrire pour avoir plus d'information.

Contact : M. David COIRATON - Président

## Association Gymnastique Pins-Justaret/Villate

La saison sportive 2018-2019 a vu la constitution d'un nouveau bureau, et c'est dans le même esprit de convivialité et de sportivité que nous avons repris le flambeau et ce dans un objectif premier : **vous permettre de trouver au travers du sport un épanouissement et un bien être personnel.**

Le sport est bénéfique pour la santé. Il permet d'entretenir le corps et de décompresser émotionnellement.

*"Lâchez vous, bougez, respirez, continuez, tenez bon, 4-3-2-1 c'est fini, buvez...."*

Ça vous parle ? Ce sont leurs mots, à eux Les Coachs, ceux qui nous rappellent que l'on a des muscles dont on ignorait même l'existence, et qui grâce à leur professionnalisme et leur constante bonne humeur, vous font revenir chaque année, toujours plus nombreuses et nombreux.

Un grand merci à tous nos coatchs : Alain, Céline, Magali, Muriel, Nathalie, Rosie. et Dominique sans oublier pour les enfants nos assistantes bénévoles Jackie et Claire.

L'association Pins justaret Villate, à l'écoute de vos remarques a créé cette année une nouvelle séance de Pilates le mardi matin et a avancé d'une heure le cours du vendredi soir. Pour la prochaine saison la marche nordique se verra inscrite au planning dans l'objectif de continuer à varier le programme.



### L' AGVPJV a fêté cette année ses 40 ans d'existence !!! Une longévité qui n'a pu exister sans vous

Nous espérons que vous avez passé une très bonne année sportive et comptons sur votre présence l'an prochain ! En attendant nous vous souhaitons de belles vacances d'été.

Nous vous donnons rendez vous au forum des associations qui aura lieu le :  
31 Août 2019 de 14h00 à 18h00

#### Les membres du bureau :

Béregère 06.24.73.55.15, Eliane 06.29.54.69.97, Jackie 06.12.51.91.95,  
Marie Laure 06.24.84.60.99, Marie France 06.51.28.64.05,  
Stéphanie 06.18.17.91.22

## Tennis Club Pins-Justaret/Villate

Fin de saison pour nos 61 adhérents ! Cette année encore, le programme fut copieux. En effet, trois équipes étaient engagées en Challenge E. Touquet et une équipe en Régionale 4. Chacune d'entre elles ayant respectivement obtenu des résultats honorables et encourageants ! Nous avons aussi organisé quatre tournois qui nous ont apporté beaucoup de satisfaction. Pour notre tournoi de simple en février, la météo favorable nous a permis d'accueillir 30% de joueuses et joueurs supplémentaires. Les tournois de double (séniors féminins et masculins) en décembre et juniors en juin ont atteint les objectifs fixés. En avril, nous avons tenté l'expérience « Galaxie Tennis » pour des enfants de 9 à 12 ans. Cette fois-ci, la météo ne nous a pas été franchement favorable et a compliqué le déroulement. Nous ferons mieux l'an prochain !

### Stage à ASPET

En mai, nous avons de nouveau organisé un stage en internat de deux jours encadré par Nathalie Leroy et Jean-Baptiste Poret, nos deux enseignants professionnels. Les 14 joueuses et joueurs (âgés de 9 à 15 ans) se sont retrouvés autour d'animations tournées vers le tennis, le sport, la course d'orientation, la solidarité et le vivre ensemble. Une nouvelle fois, ce stage a rencontré un franc succès !



N'hésitez pas à venir découvrir le tennis, la rentrée prochaine et tout au long de la saison. Nous vous proposons des séances d'essai à partir de 3 ans.

Pour toute information : <http://www.club.fft.fr/tepinsjustaret/>

Cédric HILLEMbrand : 06.74.67.28.27  
Dimitri CHAMPAGNE : 06.85.51.15.56



## Judo : 6 nouvelles ceintures noires

La saison s'est clôturée avec 98 licenciés.

### Côté compétitions :

4 judokas ont participé au championnat de France Minimes : Maé CARLOTTI, Clément PLOUSEAU ainsi que Mathilde KNOPP et Alibek MAGOMEDKANOV qui terminent 5ème. 6 judokas ont été sélectionnés pour les championnats de France Cadet et Espoirs dont Lucie DISSEGNA, Jordan AZAÏS et Mathilde KNOPP qui terminent 5ème.

### Chez les Benjamins :

5ème place pour Mahé BORIE au Championnat Régional Occitanie 1<sup>er</sup> et 2ème place pour Leo BORDES et Dorian DAUMONT au Championnat Départemental. Marie CARLOTTI bien placée dans la catégorie Minimes.

Vous pouvez retrouver toutes les informations du club sur notre site internet : [www.dojopjustaretvillate.org](http://www.dojopjustaretvillate.org)



Clément PLOUSEAU-Jordan AZAÏS-Enzo VALENTIN-  
Mathilde KNOPP-Jonathan JORDANA-Alibek MAGOMEDKANOV

### Contact :

J. BORDES 07.78.63.33.22 [prof@dojopjustaretvillate.org](mailto:prof@dojopjustaretvillate.org)  
E. NADAL 06.17.89.91.39 [contact@dojopjustaretvillate.org](mailto:contact@dojopjustaretvillate.org)

## Pins-Justaret Villate Tennis de Table

Le PJVTT termine l'année sportive en fanfare. En finissant en tête de sa poule, l'équipe fanion monte en Nationale et pour la première fois un club de PINS-JUSTARET VILLATE accède à ce niveau.

Mais les jeunes de l'école de " PING" ont aussi brillé pour les titres départementaux en finissant premier en Benjamin, Minimes (masculin et féminin) et deuxième en Cadet. De plus, un Benjamin est qualifié pour le championnat de FRANCE qui se déroule à ANTIBES.

Avec 100 adhérents, onze équipes engagées dans les divers championnats, une section loisir et un créneau le Samedi matin pour le "PING" en famille, nous offrons un large choix pour la pratique du tennis de table.

Nous remercions tous les bénévoles, les parents et les partenaires qui ont œuvré pour ces résultats.

Remerciements aussi à la Mairie pour la rénovation de la halle des sports qui nous permet de pratiquer notre sport dans de meilleures conditions.

Alors si vous ou vos enfants veulent venir rejoindre un club dynamique, formateur et convivial, nous serons heureux de vous accueillir dès la rentrée.

Contact : Claude BOSCHER 07.86.23.68.82

## USPJV Le samedi 29 juin, l'USPJV a fêté ses 40 ans

Au programme, jeux éducatif de football pour enfants, jeux gonflables, matchs de foot entre jeunes, mais aussi adultes et ceux aussi bien licenciés actuels qu'anciens licenciés.

240 adultes et 80 jeunes ont répondu présents afin de se remémorer les bons moments de 4 décennies de football sur nos villages de PINS JUSTARET et VILLATE.

Cette soirée des 40 ans marque un tournant pour l'USPJV qui, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2019, va se réunir avec les villages voisins de LACROIX FALGARDE, PINSAGUEL, ROQUETTES et SAUBENS. Les dirigeants successifs avaient rêvé d'une telle entente, les dirigeants actuels leur ont apporté ce bonheur.

Ainsi dès SEPTEMBRE, tous les licenciés de l'USPJV pourront jouer tel que le demande le DISTRICT de FOOTBALL de la HAUTE GARONNE dans leur catégorie d'âge par année civile.

Donc si vous souhaitez jouer avec vos camarades nés uniquement en 2014 pour les U6 ou en 2013 pour les U7 ...jusqu'en 2002 pour les U18, regardez le site du club [uspv.footeo.com](http://uspv.footeo.com) où le déroulement des entraînements et des matchs vous est confirmé.

Bien évidemment tous les plus de 18 ans, pourront jouer en séniors, et les plus de 35 ans en vétérans, là aussi vous retrouverez toutes les informations sur le site [USPJV.FOOTEO.COM](http://USPJV.FOOTEO.COM)

Alors à vos ordinateurs ! Et JOYEUX ANNIVERSAIRE l'USPJV avec pour ces 40 ans un nouvel enfant appelé ENTENTE avec par ordre alphabétique les villages de LACROIX FALGARDE PINS JUSTARET PINSAGUEL ROQUETTES SAUBENS VILLATE.

# Expression libre

*En application de la loi du 27 février 2002 concernant la démocratie de proximité, un espace de libre expression est réservé dans le journal d'information, aux différents groupes d'élus constitués au sein du conseil municipal.*

## **Groupe majoritaire**

Nous entamons la dernière année du mandat. Le Groupe Majoritaire se félicite de l'attitude constructive de l'ensemble du Conseil Municipal durant ces cinq années : majorité comme opposition. Encore une fois, le budget a été voté à l'unanimité par exemple. Il en a été de même de la motion contre la réduction des arrêts de trains dans notre gare.

Grâce à la mobilisation de tous les élus, la Région nous a donné l'assurance d'améliorer ce service d'ici les deux prochaines années.

Des directives précises ont été données dans ce sens à la SNCF et des investissements importants vont être réalisés pour agrandir les quais et la longueur des trains ainsi qu'augmenter la puissance électrique. Preuve donc est faite que quand l'intelligence est de mise, les administrés sont gagnants.

## **Pins-Justaret l'Avenir Autrement**

# Agenda des Manifestations organisées par la Mairie



## FORUM DES ASSOCIATIONS

Samedi 31 Août 2019  
Salle des Fêtes



## FOIRE D'AUTOMNE ET VIDE GRENIER

Dimanche 13 octobre 2019  
Parking du Complexe Sportif



## MARCHE DE NOEL

23 et 24 Novembre 2019  
Salle des fêtes



## SPECTACLE DE NOEL DES ENFANTS DE LA COMMUNE

Dimanche 15 décembre 2019  
Salle des Fêtes



## CONCERT DE NOEL

Vendredi 20 décembre 2019  
En l'église de Pins-Justaret



## REPAS DES AINES

Dimanche 12 janvier 2020  
Salle des Fêtes



## DOTATIONS AUX ECOLES DES ASSOCIATIONS

Vendredi 31 janvier 2020 - Salle des Fêtes

Vous retrouverez toutes les informations  
concernant les manifestations  
sur notre site internet

[www.mairie-pinsjustaret.fr](http://www.mairie-pinsjustaret.fr)  
dans la rubrique  
*Sortir à Pins-Justaret*

ou en Mairie

6 7 8 9 **Septembre**

**C'est la Fête !  
A PINS-JUSTARET**

**20 ans de Feu d'artifice !**

**VENDREDI 6 SEPTEMBRE 2019**

20H00 CASSOULET GÉANT (Sur réservation)

22H00 SOIRÉE DANSANTE AVEC LE DJ DANCE MUSIC

**SAMEDI 7 SEPTEMBRE 2019**

14h00 CONCOURS DE PÉTANQUE Triplette

21H00 RETRAITE AUX FLAMBEAUX

(Départ place René Loubet avec La GERBE D'OR )

22h00 GRAND FEU D'ARTIFICE

22h30 SOIREE DANSANTE AVEC SANKARA

**DIMANCHE 8 SEPTEMBRE 2019**

11H30 DÉPÔT DE GERBE au monument aux morts

suivi d'un APÉRITIF CONCERT accompagné par l'orchestre BAÏLAMOR

14h00 COURSE CYCLISTE organisée par le CPRS

17h00 et 21h30 SOIRÉE DANSANTE AVEC BAÏLAMOR

**LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019**

14h00 CONCOURS DE PÉTANQUE Doublette

**PROGRAMME**



Manifestation organisée par la Municipalité 05.62.11.71.05